



MAIRIE

Arrondissement de Dieppe
Département de la Seine-Maritime

**151 Rue de la Gare
76270 SAINT-SAIRE**

☎ 02.32.97.07.80

Fax : 02.32.97.48.12

e-mail : mairie.saint-saire@orange.fr

Saint-Saire, le 3 avril 2024

Maryse Duval,
Maire de Saint Saire
à

Objet : Réunion de Conseil Municipal

Références : CGCT Articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10, L.2121-12, L.2121-13

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à une réunion du Conseil Municipal ordinaire

Le Jeudi 11 avril 2024

à 20 heures

Salle du Conseil Municipal- Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Vote du Compte administratif du complexe touristique 2023
- Vote du Compte de gestion du complexe touristique 2023
- Affectation des résultats du complexe touristique
- Vote du budget primitif du complexe touristique 2024
- Vote du Compte administratif 2023 - Commune -
- Vote Compte de gestion 2023 - Commune -
- Affectation des résultats - Commune -
- Vote des taxes communales
- Budgétisation de la participation du SIVoS
- Vote du budget primitif 2024- Commune -
- Fauchage des talus,
- Délibérations : Prime pouvoir d'achat, subvention au complexe, subventions diverses, fongibilité des crédits, amortissements
- Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, en l'expression salutations distinguées.

Maryse Duval, Maire

